



CONCOURS
LUMIÈRES

SERCE
SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

Communiqué de presse
Juin 2010

PALMARES DU CONCOURS LUMIERES 2010

LE SERCE, SYNDICAT DES ENTREPRISES DU GENIE ELECTRIQUE ET CLIMATIQUE, PRESENTE LE PALMARES DE LA 22^{ème} EDITION DU **CONCOURS LUMIERES**

Créé en 1987, le Concours Lumières récompense les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, ayant réalisé la mise en lumière d'un monument ou d'un élément de leur patrimoine, urbain, industriel ou naturel. Organisé par le SERCE et PHILIPS LIGHTING, placé sous le haut patronat du Ministère de la Culture, cette action a pour but de valoriser la diversité du patrimoine en prenant en compte la maîtrise de l'énergie consommée.

L'évolution des réalisations proposées et primées au concours dénote un intérêt croissant de la part des collectivités locales pour la mise en valeur de leur patrimoine en embellissant le cadre de vie de leurs habitants et en renforçant l'attrait touristique de leur territoire.

Le jury qui s'est réuni le jeudi 20 mai sous la présidence de François-Michel Gonnot, Député de l'Oise et Président du Club Energie et Développement. Après l'étude de 11 dossiers, 4 réalisations ont été récompensées pour la diversité des mises en lumière et leur haut niveau de qualité : **la grille royale du Château de Versailles (78), la Basilique Saint-Nicolas-de-Port (54), la Vallée des Usines de Thiers (63) et une mention spéciale attribuée à l'Eglise Saint-Hilaire (79) et son parcours découverte.**



Depuis deux ans les dossiers révèlent une réelle **prise en compte de l'impact environnemental** de l'éclairage. La mise en œuvre de solutions permettant d'améliorer **l'efficacité énergétique** des installations fait désormais partie des critères de sélection pris en compte par le jury.

Les membres du Jury 2010 :

François-Michel Gonnot, Président du Jury, Député de l'Oise, Président du Club Energie et Emmanuel Etienne, Vice-Président de l'Association des Architectes des Bâtiments de France ; **Jean-François Briand**, Ministère de la Culture, Direction Générale du Patrimoine ; **Franck Hammoutene**, Architecte, Président de l'Académie d'architecture ; **Alain Le Du**, Président Directeur Général de Le Du Industries ; **Gérard Loiselet**, Direction de la voirie de Saint-Etienne Métropole ; **Ghislain Luneau**, Responsable du Service des mises en lumières de la Ville de Bordeaux ; **Michel Pena**, Président de la Fédération Française du Paysage.

Salle de presse SERCE : www.commLC.com/serce

Service presse

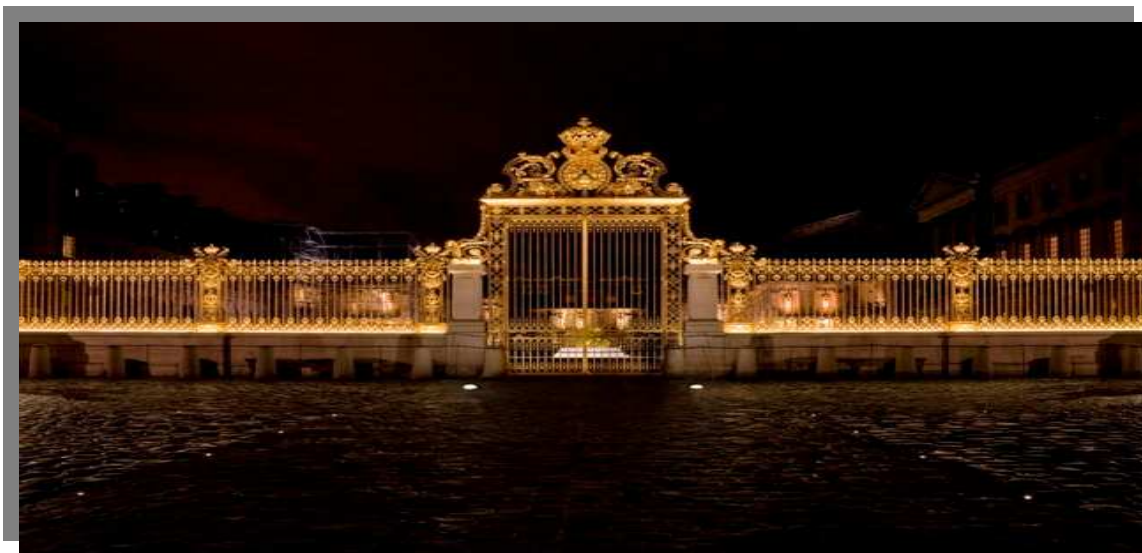
Agence CommLC – 87 bis bd Clemenceau – 95240 Corneilles en Parisis - Tél.: 01 34 50 22 36 / 06 78 07 64 55
Catherine Lebéé : clebee@commLC.com & Agnieszka Rochowicz : arochowicz@commLC.com

Contact SERCE

Marielle Mourgues – 28 rue Bayard – 75008 paris – Tél. : 01 47 20 42 30 / e-mail : m.mourgues@serce.fr

LES LAUREATS

1^{er} prix : LA GRILLE ROYALE DU CHATEAU DE VERSAILLES



- **Région** : Ile de France – Dpt des Yvelines
- **Maître d'ouvrage** : Etablissement public du Musée et du Domaine national de Versailles
- **Concepteurs** : Frédéric Didier, architecte des Monuments de France / Alternet / Cosil
- **Installateur** : FORCLUM, agence de St Quentin
- **Fournisseurs** : LEC / PHILIPS / We-Ef



Construite entre 1679 et 1682 sous la direction de Jules Hardouin-Mansart, Premier architecte du roi, la Grille Royale est un joyau étincelant de jour grâce à sa dorure. La grille royale devait le rester de nuit. L'objectif a été de créer un éclairage uniforme et homogène sur l'ensemble de ses surfaces. Le niveau de l'éclairage devait être doux et chaud, en correspondance avec les autres éclairages de mise en valeur. Pour restituer l'éclat et la brillance de l'or, la technologie des leds est apparue comme la mieux adaptée. Un éclairage de plus forte puissance illumine les groupes sculptés et le portail central tout en optimisant la consommation d'énergie.



Efficacité énergétique :

- **Nombre de points lumineux** : 13 812 leds, 6 spots, 8 projecteurs
- **Puissance totale** : 1 816 W
- **Consommation annuelle estimée** : 3 285 kWh pour un coût évalué à 200 €HT
- **Dispositif de gestion** : un automate relie l'installation à la Gestion Technique Centralisée (GTC) du château. Chaque élément constitutif de l'installation peut être géré individuellement.

2^{ème} prix : LA BASILIQUE SAINT NICOLAS DU PORT



- **Région** : Lorraine – Dpt de Meurthe et Moselle
- **Maitre d'ouvrage** : Ville de Saint-Nicolas du Port
- **Concepteurs** : ARJ / ERI
- **Installateur** : CITEOS NANCY
- **Fournisseurs** : LUDEC / PHILIPS / SAMMODE

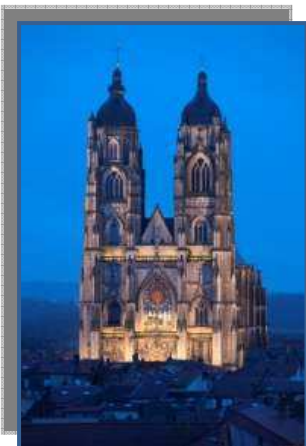


La ville de Saint Nicolas du Port se distingue depuis des siècles par l'identité particulière que lui confère sa célèbre Basilique du XVI^e siècle, classée monument historique.

Consciente de l'atout que représente cet édifice, la municipalité s'est engagée dans un projet de mise en valeur en procédant à son illumination.

La ville souhaitait valoriser le monument comme un « phare dans la nuit », éléments structurant de la redynamisation économique et touristique de la région,

tout en réduisant la consommation d'énergie.



Efficacité énergétique :

- **Sources de faible consommation et durée de vie importante** (10 000 h)
- **Puissance de 12kW pour une consommation annuelle de 2 000 h** soit un coût annuel de 2 400 € TTC
- **Coût entretien** : 1 000 €HT/an
- **Horloges astronomiques** : synchronisation et extinctions des allumages ; programmations spécifiques en rapport avec les événements religieux rythmant la vie de la Basilique

